



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION

DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

DIRECTION INTER RÉGIONALE

DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DE BORDEAUX

CENTRE PÉNITENTIAIRE DE BORDEAUX-GRADIGNAN

# INVENTAIRE DES EFFETS REMIS LORS D'UN PARLOIR

PARLOIR FAMILLE

MAJ 15/09/2021

**PERSONNE DÉTENUE**      Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Écrou : \_\_\_\_\_ Cellule : \_\_\_\_\_

## 1- EFFETS AUTORISÉS UNE FOIS PAR SEMAINE (et non à chaque parloir)

VÊTEMENTS AUTORISÉS	Nombre Maxi	Nbre Livrés
Bermudas, short, pantacourt	2	
Sous-vêtement, Soutien gorge	8	
Chaussettes, collants, Mi-bas	8	
Chemise, chemisette, tee-shirt, polo	5	
Pantalon, jeans, jupe, robe	3	
Veste de survêtement	1	
Pull, Sweat-shirt	2	
Veste en laine	1	
Pyjama, chemise de nuit	1	
Mouchoir ou torchon en tissu	1	
Drain de bain (maxi 80*150cm)	1	
Djellaba	1	
Gain de toilette, gant de crin, fleur de douche	1	
Peignoir (1 en cellule) + ceinture	1	
Serviette de toilette (90*40cm)	1	
Livre avec dépôt légal, revues (même cantinable), ouvrage d'apprentissage, dictionnaire	5	
CD, DVD, jeu vidéo en original	3	
Jeu de société y compris carnet de dessin	1 par mois	
Produit d'hygiène corporelle neuf, sans alcool avec mention obligatoire 0% alcool, hors contenant verre, hors bombe aérosol : shampoing, gel douche, déodorant, crème hydratante - rasoir jetable - rasoir électrique, brosse à dents jetable, serviettes et tampons hygiéniques, tondeuse filaire ou rechargeable, brosse, peigne	<b>3 produits au total, contenance maximum de 250 ml</b>	
Agenda, bloc papier à lettres, paquet d'enveloppes, lot feutres, lot crayon de couleur	2	
Timbre	5	
Petit objet non métallique ou dessin confectionné par les enfants	2/enfant	
Tout document relatif à la vie de famille (relevé de notes, carnet de santé, ...)	Nombre raisonnable	
Matériel de santé : lunettes de vue non teintées, appareillage dentaire, oculaire ou auditif (y compris fixodent, piles pour appareil auditif...), brosse à dent électrique	1	

## 2- EFFETS AUTORISÉS UNE SEULE FOIS PAR DÉTENTION

Bob, casquette (1 en cellule)	2	
Lunettes de soleil (1 en cellule)	1	
Tapis de prière sans boussole	1 par détenu sur autorisation	
Gants en laine (1 en cellule)	1	
Bonnet (1 en cellule)	1	
Écharpe (1 en cellule)	1	
Blouson, manteau, doudoune légère (1 en cellule)	1	
Chaussures sans tige métallique	<b>1 paire tous les 2 mois</b>	

**Sont interdits : Les vêtements à capuche, les cagoules, les vêtements en cuir. Tout vêtement s'apparentant à un uniforme (vêtement bleu, vêtement de camouflage).**  
**Sont soumis à autorisation : le costume (1 à la fouille, la cravate (1 à la fouille), la montre, les produits de maquillage, le matériel médical lourd.**

Nom et prénom du déposant	N° Agent	Nom et prénom du détenu
Date :	Date :	Date :